

UNIVERSITE DE LILLE
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES
Ecole doctorale SESAM - Laboratoire Clersé

Sociologie des arbitres de football en France.

Singularités d'un groupe en construction

THESE DE DOCTORAT

Discipline : Sociologie

Présentée et soutenue publiquement par

Lucie LE TIEC

le 21 septembre 2018

Sous la co-direction de

Sébastien FLEURIEL, Professeur de sociologie à l'Université de Lille

Vérène CHEVALIER, Maîtresse de conférence à l'Université Paris-Est Créteil

Et devant le jury composé de

Stéphane BEAUD, Professeur de sociologie à l'Université de Poitiers

Corinne DELMAS, Professeure de sociologie à l'Université de Nantes

Williams NUYTENS, Professeur de sociologie à l'Université d'Artois (rapporteur)

Maud SIMONET, Directrice de recherche CNRS, HDR, IDHES-Nanterre (rapporteure)

Sociologie des arbitres de football en France. Singularités d'un groupe en construction

Résumé :

Le développement du football, en imposant l'instauration d'une autorité neutre susceptible de garantir l'ordre et l'équité des matchs, contraint les dirigeants du football français à intégrer une figure singulière dans leur organisation : celle de l'arbitre. Reposant sur une analyse d'archives, des entretiens et une immersion de 10 années dans le milieu de l'arbitrage dont 3 en observation participante, cette thèse retrace le processus d'un siècle de structuration et d'administration de l'arbitrage du football en France ayant conduit à l'émergence d'un groupe des arbitres de football traversé par des logiques antagonistes.

Le processus d'institutionnalisation et de régulation interne de la pratique permet aux arbitres de revendiquer une position spécifique, d'acquérir une légitimité et une reconnaissance sociales. A travers l'élaboration d'un cadre fortement normatif et d'un dispositif de socialisation processuel, l'institution peut compter sur des arbitres convaincus de leur utilité sociale et disposés à exercer l'autorité pour imposer leur décision, tout en faisant preuve de docilité et d'obéissance à l'égard des dirigeants de la Fédération française de football. Le travail d'unification et de représentation effectif et nécessaire à la formation du groupe s'avère, en revanche, impuissant à empêcher les clivages en son sein. La segmentation s'intensifie à mesure que l'arbitrage s'institutionnalise et que la professionnalisation est prise en charge. Des mécanismes de sélection permettent de filtrer les arbitres jusqu'à former une élite capable d'évoluer au plus haut niveau du football. Tous les arbitres ne connaissent pas les formes d'adoubement ultimes, ni l'intégralité des rites d'institution permettant à un arbitre « d'en être ». La formation précoce d'une élite conduit ainsi à la présence de deux populations d'arbitres inégales dans leur nombre, leur degré d'intégration et hétérogènes dans les conditions d'exercice. L'homogénéisation du groupe est faible. Cette différenciation interne fait naître une divergence d'intérêts *a priori* communs aux arbitres et entraîne une segmentation associative et même syndicale déterminante dans l'élaboration récente du statut juridique des arbitres. En dépit du travail de définition sociale dont le groupe fait l'objet, la diversité des arbitres représentés, semble entraver son existence.

Mots clés : arbitre, football, groupe, institutionnalisation, carrière, professionnalisation